



**Ecole primaire de Linards
7, rue de Gravellona
87130 LINARDS**

Tél : Bâtiment maternelle : 05.55.08.43.52

Bâtiment élémentaire : 05.55.75.58.71

Garderie : 05.55.08.49.42

Mail : ce.0870844v@ac-limoges.fr

Blog : <http://blogsenclasse.fr/87-linards-ecole>

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU JEUDI 25 MARS A 18H15**

PRESENTS

Voir feuille de présence jointe.

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Raulo, enseignante.

Après avoir présenté l'ordre du jour, Mr Cluzeaud ouvre la séance à 18 heures 15.

1 – BILAN DES PROJETS EN COURS ET PROJETS A VENIR

Mr Cluzeaud souligne que même si les classes ne peuvent être mélangées et que les sorties sont limitées à cause du contexte sanitaire actuel, les enseignants se sont adaptés pour proposer des activités avec des intervenants au sein de l'école.

• **Projets effectués ou en cours**

- Interventions SYDED

Tous les élèves de l'école ont bénéficié des activités proposées par cet organisme. Les PS/MS ont travaillé sur le tri et la matière des objets, les GS/CP et les CE1/CE2 ont travaillé sur le compostage et les CM1/CM2 sur le « zéro déchets ».

→ *Axe 3 du projet d'école « parcours citoyen » : se construire dans une démarche citoyenne, comme individu responsable et éco-responsable.*

- Interventions OCCE

Animations autour de la biodiversité, tri et classement d'animaux, adaptation des espèces en fonction du milieu de vie.

Toutes les classes ont bénéficié de ces interventions qui favorisaient le langage oral.

→ *Axe 1 du projet d'école « favoriser l'accessibilité de tous les élèves aux compétences de fin de*

cycle » : Favoriser l'écoute des autres dans une démarche de décentration (cycle 2), développer l'écoute, améliorer l'échange oral et écrit et l'entraide entre les élèves (cycle 1).

→ Axe 3 du projet d'école « parcours citoyen » : se construire dans une démarche citoyenne, comme individu responsable et éco-responsable.

- Interventions USEP

Nous cotisons à l'USEP pour tous les élèves par le biais de la coopérative scolaire. Ainsi, des animateurs de l'USEP sont venus à l'école pour animer des séances de sport. Nous avons aussi pu disposer de matériel de gym et de motricité. Une journée biathlon est prévue pour toutes les classes le lundi 10 mai au stade. Les élèves de PS/MS vont bénéficier d'une séance autour du savoir rouler ainsi que les élèves de CM1/CM2.

→ Axe 3 du projet d'école « parcours éducatif de santé » : Apprendre à améliorer ses performances.

- Projet danse

Une danseuse professionnelle intervient depuis janvier pour 8 séances. Les élèves du CE1 au CM2 travaillent sur l'expression corporelle. Ils créent une chorégraphie sur une fable de la Fontaine. Elle est accompagnée d'une musique moderne et le style de danse est contemporain.

→ Axe 3 du projet d'école « parcours éducatif de santé et parcours artistique et culturel » : Apprendre à améliorer ses performances, à se dépasser, permettre à tous les élèves d'avoir accès à la culture en réinvestissant leurs connaissances.

- Projet APER (activités de première éducation à la route)

Accueil d'une piste routière au dojo, prêt de matériels et de mallettes avec jeux et albums, activités menées par les enseignants, spectacles pour les classes de la maternelle au CE2, mallettes pédagogiques. En Période 5, nous aurons une nouvelle mallette autour de la littérature de jeunesse et des arts visuels.

→ Axe 1 du projet d'école « favoriser l'accessibilité de tous les élèves aux compétences de fin de cycle » : favoriser l'écoute des autres dans une démarche de décentration (cycle 2), développer l'écoute, améliorer l'échange oral et écrit et l'entraide entre les élèves (cycle 1).

→ Axe 3 du projet d'école « parcours citoyen » : se construire dans une démarche citoyenne, comme individu responsable et éco-responsable.

- Service Sanitaire

Nous avons accueilli des étudiants médecins, infirmiers et kinés du 15 au 19 mars. En collaboration avec les enseignants, ils ont mis en place des ateliers autour de l'équilibre alimentaire, l'hygiène corporelle et de vie. Mmes Raulo, Maugard et Houdu ont proposé des ateliers sur les dangers de la maison et Mr Cluzeaud a élaboré avec ses élèves les menus des petits déjeuners à venir en privilégiant des aliments peu transformés, d'origine locale et qui préservent l'équilibre alimentaire.

→ Axe 3 du projet d'école « parcours citoyen et de santé » : se construire dans une démarche citoyenne, comme individu responsable et éco-responsable, travailler l'hygiène de vie : corporelle, variété alimentaire, besoin en sommeil, soins du corps...

- Petits déjeuners à l'école

Le projet a démarré en décembre, la municipalité en partenariat avec l'éducation nationale offre 6 semaines de petits déjeuners aux élèves. Les menus des deux premiers ont été proposés par la municipalité. Les 4 menus suivants seront élaborés par les enseignants et les élèves de l'école. Les objectifs sont de sensibiliser les élèves à l'importance du petit déjeuner et à l'importance de la qualité des aliments à proposer, de veiller à des menus variés et équilibrés, de montrer l'existence de circuits courts qui permettent de diminuer nos déchets et de limiter la pollution.

Prochaine semaine : du 03 au 07 mai.

On remercie la municipalité et le personnel communal pour leur investissement dans ce projet.
→ *Axe 3 du projet d'école « parcours citoyen et de santé » : se construire dans une démarche citoyenne, comme individu responsable et éco-responsable, travailler l'hygiène de vie : corporelle, variété alimentaire, besoin en sommeil, soins du corps...*

Question concernant la possibilité du lavage de dents : est-il possible de prévoir quelque chose sur ce thème ?

Réponse : le brossage se fait les autres années dans les classes maternelles, mais n'est pas possible cette année en raison de la situation sanitaire (sauf pour les enfants qui ont un appareil).

Parents : une réflexion est à envisager pour que les enfants se lavent les dents après le petit déjeuner pris à l'école.

Enseignants : nous allons réfléchir et chercher une solution pour les prochaines semaines de petits déjeuners (donner la possibilité de se brosser les dents après le petit déjeuner, au moment de la récréation du matin...)

- Bibliothèque : les animatrices des bibliothèques Briance-Combade effectuent des lectures aux élèves une fois par mois dans la BCD.

→ *Axe 1 du projet d'école « favoriser l'accessibilité de tous les élèves aux compétences de fin de cycle » : favoriser la fluidité de la lecture (cycle 2), améliorer la compréhension fine de textes littéraires (cycle 3)*

→ *Axe 3 du projet d'école « parcours artistique et culturel » : permettre à tous les élèves d'avoir accès à la culture en réinvestissant leurs connaissances.*

- Prix passerelle

Les élèves de CM2 ont rencontré Mr Lecornec, auteur du livre « enquêtes aux jardins » à Châteauneuf la forêt le jeudi 25 mars 2021. Nous lisons les livres de la sélection et les élèves voteront pour leur livre préféré.

→ *Axe 1 du projet d'école « favoriser l'accessibilité de tous les élèves aux compétences de fin de cycle : Améliorer la compréhension fine de textes littéraires.*

→ *Axe 3 du projet d'école « parcours artistique et culturel » : permettre à tous les élèves d'avoir accès à la culture en réinvestissant leurs connaissances.*

- **Projets à venir**

- Piscine

Le nouveau protocole sanitaire nous permet de revenir à la piscine. Les élèves de la GS au CE2 bénéficieront de 10 séances de piscine à compter du mercredi 28 avril 2021 jusqu'au 30 juin. Nous serons obligés de brasser les élèves de ces classes à ce moment-là.

→ *Axe 3 du projet d'école « parcours éducatif de santé » : Apprendre à améliorer ses performances.*

- Projet vélo

Les élèves de toute l'école ont bénéficié d'activités autour du savoir rouler grâce à l'USEP. Les CM1-CM2 auront une intervention de la prévention routière le lundi 03 mai.

Mme Maugard a entamé avec les CE1-CE2 des activités de maniabilité du vélo, avec pour objectif, des sorties sur route en fin d'année.

Mr Cluzeaud effectuera avec les élèves de CM1-CM2 des sorties vélo sur route après les vacances d'avril.

Cette activité est à taux d'encadrement renforcé : afin que les classes puissent sortir en toute sécurité, 2 adultes accompagnateurs par séance seront nécessaires pour les sorties sur route.

C'est la raison pour laquelle, Mr Cluzeaud a obtenu **de façon exceptionnelle** (les agréments ont lieu deux fois par an normalement sur Limoges) **une session d'agrément, le jeudi 06 mai 2021 à 14h.**

L'agrément étant valable 5 ans, il serait intéressant que des parents des élèves dès la grande section participent à cette formation pour que nous puissions pérenniser ce projet dans le temps. N'hésitez pas à nous contacter.

Actuellement, nous avons 6 parents inscrits pour l'agrément.

→ *Axe 3 du projet d'école « parcours éducatif de santé » : Apprendre à améliorer ses performances.*

- Les élèves de GS-CP iront en sortie à la Loutre le 25 juin pour des activités autour de la nature.

- Sortie poney d'une journée pour les élèves de PS-MS à Razès.

→ *Axe 3 du projet d'école « parcours citoyen » : se construire dans une démarche citoyenne, comme individu responsable et éco-responsable*

Mme Maugard et Mr Cluzeaud avaient envisagé des sorties avec nuitées (journée à Lascaux IV et parc Thot, Futuroscope et centre de la BD d'Angoulême), malheureusement, elles ne pourront avoir lieu compte tenu de la situation actuelle. Nous réfléchissons à d'autres possibilités comme des sorties en extérieur (Vassivière, St Pardoux...)

D'autres projets et sorties sont en réflexion tels qu'une randonnée pédestre en fin d'année, la venue d'un spectacle musical dans le cadre des JMF et la venue d'un spectacle éducatif.

2 – Point sur le temps d'accueil péri-scolaire et la vie de l'école : cantine, interclasse, réunion Mairie / intervernants TAP de janvier dernier), bibliothèque

- **« Dedans avec les miens, dehors en citoyen »**

Mr Cluzeaud rappelle que le port du **masque est obligatoire** pour les élèves dès le CP mais également **pour les adultes qui se trouvent à moins de 50 mètres d'un établissement public**. Cette règle n'est pas encore respectée par tous, créant des mécontentements auprès de certains parents.

- **Pause méridienne**

Nous avons rencontré des difficultés d'organisation sur ce temps. Les élèves des classes de GS-CP et CE1-CE2 revenaient trop tard de la cantine et avaient peu de récréations avant la reprise de la classe. Mr Cluzeaud a signalé à plusieurs reprises cette problématique, madame Villeneuve est intervenue, la situation s'est améliorée mais l'équilibre reste fragile. Un regard d'une personne extérieure pourrait être intéressant pour proposer des ajustements d'organisation possibles, que nous n'aurions pas vus.

Réponse de Mme Villeneuve : des conseillers municipaux de la commission école pourraient venir. Des progrès ont été faits, du personnel a été embauché.

Autre possibilité : un représentant de parents d'élèves pourrait aussi prendre part à ces visites.

Le protocole est très bien respecté et des mesures ont été mis en place pour s'adapter aux mieux et éviter des contaminations.

Nous sommes conscients que le personnel municipal fait de son mieux pour respecter les contraintes horaires et le protocole sanitaire.

- **TAP**

Mr le Maire et Mme Villeneuve ont reçu les intervenants en TAP en janvier dernier. Des projets structurés sont en préparation. Une fresque est prévue.

Un thème réunira les activités pour la dernière période : la biodiversité (mini-potager, décorer des pots, faire des épouvantails, travailler l'anglais...)

Mme Raulo et Mme Houdu sont intéressées pour travailler sur le projet de potager en nommant des

responsables dans les classes et en proposant des activités autour des plantes.

Question : prévoyez-vous un récupérateur d'eau ? C'est envisageable, ce serait bien.

Les enseignants conseillent que les TAP se fassent au maximum en extérieur pour que les enfants puissent se dépenser.

Les enseignants notent les retards récurrents de certains animateurs ainsi que le départ « prématuré » de certains.

Question de parents : qui surveille les enfants à la sortie ?

Réponse de Mme Villeneuve : les animateurs de la communauté de communes ne peuvent pas rendre les enfants pour des questions de responsabilités. C'est le personnel qui est rémunéré par la mairie qui est autorisé à rendre les enfants.

Les retours des élèves concernant ces activités sont plus positifs par rapport à l'année dernière.

- **Bibliothèque**

Mme Voisin (conseillère municipale) et Mme Daigneperse ont accepté d'être formées par une bibliothécaire de la com-com pour apprendre à répertorier les nouveaux livres de bibliothèques issus de dons de la part de Mme Villamor. Mr Cluzeaud remercie ces personnes pour le temps qu'elles vont accorder à cette tâche.

Mme Voisin se propose également de faire des lectures aux élèves, sur le temps de classe.

3 – ECOLE DE LINARDS ET DEVELOPPEMENT DURABLE – LES PROJETS

- **Projet autour des ruches**

Mr Laudoueineix, apiculteur et Mr Dougé, directeur de Super U Châteauneuf, ont proposé aux écoles du secteur d'implanter des ruches sur un terrain appartenant à Mr Dougé, derrière le magasin. Les objectifs du projet sont de fédérer les élèves du secteur autour d'un projet commun, de les sensibiliser à la cause environnementale et de leur offrir des enseignements transversaux. Pour cette année, les élèves ont décoré une ruche par classe, ils ont créé et vont voter pour un titre et un logo pour le projet, ils vont suivre Mr Laudoueineix dans la mise en place des abeilles, certains se rendront sur place avec des tenues adaptées, ils imagineront une étiquette pour les pots de miel. La récolte sera mise à disposition des écoles gratuitement pour dégustation ou vendue au profit des coopératives scolaires.

- **Pérennité du projet**

Nous souhaitons que ce projet s'inscrive dans le temps. Nous envisageons pour les années futures de travailler sur la plantation d'arbres, sur la création d'une mare, sur la mise en valeur du ruisseau qui traverse le terrain. Les activités auront lieu soit en classe, soit sur le terrain. Nous envisageons également la création de nichoirs, hôtels à insectes...

La création d'une aire terrestre éducative est à l'étude.

Nous avons également créé un site internet commun aux écoles dont le financement sera assuré par la communauté de communes, si elle l'accepte (une centaine d'euros par an).

- **Reconnaissance en développement durable**

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de nos écoles de secteur autour d'actions sur le développement durable. C'est la raison pour laquelle, les élèves sont sensibilisés dans nos projets à cette cause. Nous allons déposer une demande de labellisation en développement durable. Cette labellisation permettrait de valoriser nos travaux et de continuer à proposer des activités pédagogiques sur ce thème important dans la vie des élèves.

Cette labellisation met en valeur tous les gestes qui répondent aux objectifs de développement durable fixés par l'ONU. Les actions répertoriées concernent tous les partenaires de l'école : enseignants, élèves, parents, municipalité.

Nous nous engageons aussi à créer un volet « développement durable » dans le projet d'école 2022-2026.

4 – SUBVENTIONS SUR LE NUMERIQUE ET ACHATS DE MOBILIER

- **Subventions sur le numérique**

Mr Cluzaud rappelle que des subventions pour l'achat de tablettes tactiles ont été obtenues en décembre 2020. L'école devrait se voir doter prochainement de 8 tablettes et d'un ordinateur portable.

De nouvelles subventions sont apparues depuis. Elles concernent le plan de relance qui propose des subventions autour du numérique.

Nous souhaitons faire une nouvelle demande pour compléter le nombre de tablettes et arriver à une demi-classe, pour équiper ces tablettes en logiciels, pour équiper la 4^{ème} classe en TBI et pour acquérir une imprimante couleurs.

L'acquisition de ce matériel participe au renouvellement du matériel informatique de l'école qui est plus qu'obsolète.

- **Achat de mobilier**

Mr Cluzaud a fait une demande d'achats de mobilier auprès de la municipalité. Ils concernent :

- des tables individuels pour les élèves, nous manquons de grandes tables (nous avons des élèves grands) et les chaises qui vont avec.
- des tables pour pratiquer les arts plastiques.
- une armoire pour les TAP et pour la classe de Mme Raulo
- des ballons d'assises pour les élèves à besoins particuliers.

Les demandes sont en étude actuellement au niveau du budget.

5 – COOPERATIVE SCOLAIRE

Le solde du compte de la coopérative scolaire s'élève à 5 168,83 € à la fin du mois de février. Les dépenses concernent des achats de matériel pédagogique, le spectacle de Noël, les cotisations USEP, une partie des achats de Noël.

Les photos de classe ont rapporté à la coop 955,7 €.

6 – RYTHMES SCOLAIRES

- **Contexte**

L'organisation du temps scolaire arrive à échéance cette année. Elle doit faire l'objet d'une nouvelle demande auprès de l'inspectrice d'académie.

Des municipalités de la communauté de communes Briançonnais ont soulevé cette question, des changements de fonctionnement pourraient avoir une incidence sur l'organisation du centre de loisirs notamment.

- **Avis des enseignants**

Selon les enseignantes de maternelle, une pause dans la semaine semble bienvenue pour les jeunes élèves. Cependant, nous pensons également que dès le CP 5 matinées de travail paraissent plus efficaces.

- **Avis de la municipalité**

La municipalité souhaite maintenir les 4,5 jours avec des TAP 2 fois par semaine même si cela a un coût important. Mais possibilité de proposer des activités culturelles et sportives. Ce rythme scolaire paraît plus adapté aux apprentissages fondamentaux.

Mr le Maire : une divergence sur la communauté de communes actuellement : certaines communes souhaitent revenir à 4 jours, la communauté de communes, qui finance certains intervenants TAP recherche des économies. De plus, il serait judicieux que toutes les communes aient les mêmes rythmes.

- **Avis des représentants des parents d'élèves (avis personnels et non représentatifs)**

Les parents présents sont partagés, entendent les arguments des enseignants

Mr Rey : 87% des écoles publiques sont à 4 jours. Des associations sportives ont perdu des créneaux de sport. Au niveau du rythme des enfants, pas d'avis tranché.

Mme Labarre : 5 matinées par semaine est mieux d'un point de vue pédagogique, pour la concentration, les apprentissages.

Mme Narbonne : le rythme doit être adapté sur la comcom pour éviter des problèmes de centre aéré, de garderie.

Réponse du maire : le rythme devrait être le même pour toutes les écoles la comcom. s'il n'y a pas de consensus, rien ne change. Pour qu'il y ait un changement, il faut que toutes les écoles ou quasiment toutes le souhaitent.

Les TAP permettent aussi de créer de l'emploi.

Les représentants des parents souhaitent recueillir les avis des parents pour être le plus représentatifs possibles. Ils proposent un sondage d'une semaine auprès des parents via Klassy.

Mr Cluzeaud propose que chaque membre du conseil d'école ayant un pouvoir de vote s'exprime à la suite de ce sondage en ayant pris connaissance des résultats. Le vote se ferait par internet pour ne pas réorganiser un nouveau conseil d'école extraordinaire.

Dans le cas où il n'y aurait pas de consensus entre le vote du conseil d'école et la volonté de la municipalité, le fonctionnement actuel resterait en vigueur.

- **Résultats du sondage auprès des parents d'élèves sur « Klassy »**

Etes-vous favorables au maintien de la semaine à 4,5 jours (5 matinées d'enseignements) ou à un passage à la semaine des 4 jours ?

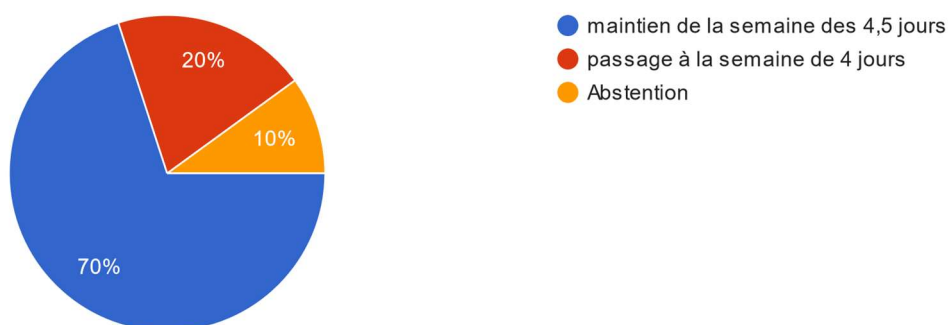


Ce questionnaire est ANONYME

- **Résultats du vote par correspondance : Sur 11 votants, 10 personnes ont voté de la manière suivante.**

Etes-vous favorables au maintien de la semaine à 4,5 jours (5 matinées d'enseignements) ou à un passage à la semaine des 4 jours ?

10 réponses



Le conseil d'école est favorable au maintien de la semaine des 4,5 jours.

7 – FETES ET ACTIVITES DE L'AMICALE DE L'ECOLE

- **Les ventes de madeleines :** la livraison de la commande actuelle se fera avant les vacances. En décembre, 200 boites environ ont été vendues.

- **La fête de l'école**

Même si rien ne semble envisageable pour l'instant, les enseignants souhaiteraient pouvoir organiser un événement à la fin de l'année. Il serait en extérieur bien sûr, la forme reste à définir. L'amicale de l'école souhaite aussi que l'on puisse organiser quelque chose.

8 – QUESTIONS DIVERSES

- **Questions des parents d'élèves**

1. Une réfection des cours de récréation a-t-elle déjà été envisagée ? (Mauvais état du sol dû aux racines des arbres, usure du temps /dangers-chute).

Réponse : pas de travaux envisagés pour cette année. Mais des travaux seront faits au cours du mandat.

Les arbres qui posaient problèmes côté élémentaire ont été coupés.

D'autres travaux sont prévus : des subventions ont été demandées pour l'isolation de l'école.

2. Afin de garantir la sécurité des professionnels et des enfants (praticité d'usage également) dans un contexte d'alerte attentat, peut-il être envisagé l'installation d'un interphone ?

Les enseignants précisent que même avec le changement récent des sonnettes, ces dernières ne fonctionnent qu'aléatoirement.

Réponse de la Mairie : voir ce qu'il est possible de faire ainsi que les coûts que cela engendre.

Des travaux non prévus ont été réalisés pour accéder à la classe de Mme Maugard : nous remercions la mairie.

Des travaux sont prévus en avril pour régler des problèmes de cheminées au-dessus des bâtiments.

Au premier conseil d'école, nous avons envisagé la mise en place d'une aide aux devoirs, portée par une association, avec mise à disposition de locaux par la municipalité. Un sondage a été réalisé auprès des parents utilisant le service de garderie. La plupart y sont favorables. Avez-vous pensé à l'organisation de celle-ci ? l'espace à prévoir, les bénévoles intervenants...

Réponse de Mme Villeneuve : le mieux serait que cela soit porté par une association. La mairie mettrait à disposition des locaux. Pour l'instant, nous étudions des pistes, nous prenons contact avec des associations (foyer rural de St Léonard...). Nous ne pouvons pas nous engager pour l'instant. L'amicale de l'école ne souhaite pas s'engager pour l'instant en raison du manque de parents qui s'engagent pour l'école.

Emeline Belart se propose en tant que bénévole de participer à l'aide aux devoirs.

Mr Raigné ne souhaite pas prendre la responsabilité de couvrir les bénévoles, car la municipalité ne les connaît pas suffisamment.

Est-il possible de prévoir un espace pour les enfants qui souhaitent faire leurs devoirs en autonomie pendant la garderie dans les pièces attenantes ? Le problème est que les autres salles sont occupées par le ménage.

- **Questions des enseignants et du personnel communal**

Une sécurisation du passage piéton est-elle envisagée pour ralentir les véhicules en provenance de Rozier Saint-Georges ?

Réponse mairie : un totem représentant un enfant avec un sac à dos va être installé. Il s'agit d'une route départementale.

Serait-il possible de ré-installer le bac à sable dans la cour des maternelles ? Son usage serait

règlementé comme le sont les jeux de cour actuellement à savoir, une classe utilisatrice par jour et un temps de « repos » de 12h.
Réponse : la mairie note la demande.

13 – CONCLUSION

Les représentants des parents d'élèves souhaitent féliciter l'ensemble des acteurs qui ont contribué à la non propagation de la Covid au sein de l'école de Linards.

Mr Cluzeaud rappelle qu'un cas positif peut être détecté à tout moment et qu'il ne faudra pas céder à la panique mais respecter les recommandations de l'ARS et du médecin de l'éducation nationale.

Mr Cluzeaud conclue en soulignant que même si le contexte actuel complique les échanges et les projets pédagogiques à l'extérieur de l'école, les enseignants, avec le soutien de la municipalité arrivent tout de même à proposer des activités attractives aux élèves afin qu'ils soient le moins impactés possible par la période que nous vivons.

Pas de tests salivaires prévus pour le moment. Ils ont lieu dans les écoles où des cas ont été détectés.

Monsieur le Maire conclut en disant qu'il est fier de ce qu'il se passe à l'école.

La séance est levée à 20h30.

Directeur de l'école primaire

La secrétaire de séance

Mr Cluzeaud Frédéric

Mme Raulo



Ecole primaire de Linards
7, rue de Gravellona
87130 LINARDS

Tél : Bâtiment maternelle : 05.55.08.43.52
 Bâtiment élémentaire : 05.55.75.58.71

Mail : ce.0870844v@ac-limoges.fr
 Blog : <http://blogsenclasse.fr/87-linards-ecole>

CONSEIL D'ECOLE DU 25 mars 2021 – fiche de présence

Nom, prénom, fonction	Présent	Absent	Excusé	Remplacé par
Avec voix délibérative				
<i>Enseignants</i>				
CLUZEAUD Frédéric	x			
HOUDU Judicaëlle	x			
RAULO Natacha	x			
MAUGARD Marie	x			
<i>Représentants de la Commune de Linards</i>				
RAIGNE Philippe, Maire	x			
VILLENEUVE Virginie, chargée des affaires scolaires	x			
<i>Représentants des DDEN</i>				
ROBY Jean-Luc			x	
DAIGUEPERSE Elisabeth			x	
<i>Représentants des Parents d'Elèves Titulaires</i>				
Mme Clément Muriel	x			
Mme JAEGHERS Mélodie		x		
Mme Poursat Anaïs			x	
Mr Rey Marc	x			

Avec voix consultative				
<i>Enseignants</i>				
Enseignant membre du réseau d'aides			x	
Mr BROHON Aurélien			x	
<i>Représentants des Parents d'Elèves Suppléants</i>				
Mme Roussy Vanessa	x			
Mme Cailleton Emeline	x			
Mme Labarre Delphine	x			
<i>Invités</i>				
Mme BELART (personnel communal)	x			
Mme NARBONNE (amicale de l'école)	x			
<i>Administration</i>				
Mr REYMBault Olivier, IEN			x	